**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 19 (1939)

Heft: 8

**Rubrik:** Circulaire N° 6 : renouvellement des cartes d'identité

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CIRCULAIRE Nº 6

# CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 16, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS (1ER)

Téléphone: OPÉRA 15-80

Adr. Tél : COMMERSUIS-PARIS 111

Chèques Postaux Paris 32-44 Lausanne II.1072

SECTION DE LILLE 22, Rue de Tournai TÉLÉPHONE: 544-01

Paris, le 6 octobre 1939.

SECTION DE LYON 6, Quai du Général-Sarrail TÉLÉPHONE : LALANDE 06-70

SECTION DE MARSEILLE 7, Rue d'Arcole, 7 TÉLÉPHONE : DRAGON 72-06

SECTION DE STRASBOURG 10, Rue des Francs-Bourgeois TÉLÉFHONE: 287-17 AUX ADHÉRENTS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

RENOUVELLEMENT DES CARTES D'IDENTITÉ

Messieurs.

Nous vous rappelons que les cartes d'identité des étrangers en France doivent être renouvelées dans le trimestre qui précède leur échéance. A notre connaissance, de nombreuses cartes expirent le 31 décembre prochain. Leur renouvellement devra donc être demandé d'ici la fin de l'année courante.

La Préfecture de Police a bien voulu, en dépit des circonstances actuelles, nous autoriser à procéder, cet automne-ci encore, à cette formalité, en lieu et place de nos adhérents. Nous avons, par conséquent, l'avantage de vous indiquer ci-après dans quelles conditions nous pourrons nous charger de faire renouveler votre carte, ainsi que celles de vos proches parents vivant sous votre toit, et celles de vos employés de nationalité suisse, qu'il s'agisse de cartes de « non salarié », de « commerçant » ou de « travailleur ».

Cartes à renouveler. — N'entrent en ligne de compte que les cartes établies dans le département de la Seine et dont le titulaire se trouve actuellement sur place.

Nous conseillons aux personnes qui étaient domiciliées à Paris et qui se sont installées provisoirement en province, de se renseigner auprès du Commissariat de police ou de la Mairie de leur nouvelle résidence sur les possibilités d'accomplir, sur place, les formalités de renouvellement.

Quant aux personnes qui se trouvent momentanément en Suisse, elles devront procéder au renouvellement de leur carte dès leur retour en France.

Le nombre de cartes qu'il nous sera possible de remettre chaque jour à la Préfecture de police est limité.

Les intéressés voudront bien, par conséquent, s'inscrire à notre Secrétariat, pour prendre date.

Ils auront à se présenter personnellement à la Préfecture de police, sous la conduite de notre employé, au jour et à l'heure qui leur seront fixés, pour l'apposition des empreintes digitales.

Coût du renouvellement. — Le coût du renouvellement de la carte est de 400 francs. Toutefois, ce prix est ramené à 100 francs pour les personnes dont le salaire ne dépasse pas 18.000 francs par an, ou pour les parents d'enfants français (dans ce cas, fournir les justifications nécessaires : livret de famille, carte d'électeur, passeport, etc.).

Nos frais, y compris la fourniture de papier timbré, se montent à 20 francs par carte.

La somme de 420 francs ou de 120 francs est à nous remettre en espèces.

Papiers et justifications à fournir. - Il y a lieu, pour chaque renouvellement, de présenter les pièces suivantes :

### a) Cartes de « non salarié » :

- I. Carte d'identité à renouveler.
- 2. Demande de renouvellement sur papier timbré (formule à disposition auprès de notre Secrétariat).
- 3. Certificat de domicile légalisé par le Commissaire de police.
- 4. Trois photos de profil (oreille droite découverte).

### b) Cartes de « commerçant »:

- I à 4. Pièces désignées sous chiffre a) I à 4 ci-dessus.
- 5. inscription au Registre du Commerce.
- 6. Avertissement de la Patente.
- 7. Avertissement des Bénéfices industriels et commerciaux.

#### c) Cartes de « travailleur » :

- I à 4. Pièces désignées sous chiffre a) I à 4 ci-dessus.
- 5. Certificat patronal ancien, muni de l' « avis favorable ».
- 6. Certificat patronal actuel portant indication du salaire et visé par le Commissaire de police.

Nous sommes, dès maintenant, à votre disposition pour accomplir cette formalité et pour vous fournir tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire administratif
de la Chambre de Commerce Suisse en France
MATHEZ.

